

Élections Municipales du 15 mars 2020

Le bilan de l'opposition : et si on en parlait ?

L'opposition a distribué un document où l'on pensait qu'il serait fait état de leur bilan en tant que conseillers municipaux d'opposition. A minima les alternatives qu'ils auraient proposées lors de leurs six années passées à siéger en conseil municipal. La population aurait ainsi pu vérifier la véracité de leurs propositions dans les procès verbaux disponibles en ligne et donc accessibles à tous.

Il n'en est rien : en lieu et place nous avons eu droit à un copieux pamphlet à l'encontre du maire et de son équipe. Maladroit et vindicatif, il n'apporte rien de constructif pour Anzin-Saint-Aubin.

Premier constat : 12 luxueuses pages en papier glacé dédiées à de la critique systématique. Madame El Hamine ne tient donc pas sa première promesse, celle tenue dans la Voix du Nord du 24 novembre 2019 où elle annonçait « **vouloir une campagne propre** » et « **sans soif de revanche** »

Première promesse, premier mensonge... Ça promet pour la suite !

Second constat : à lire les écrits de l'opposition : notre commune s'est dégradée et n'est plus attractive.

Mieux encore, elle trouve que Sainte Catherine, Saint Laurent Blangy et autant dire toutes les autres communes de France sont de meilleures villes que la nôtre, elle parle de sites « **à l'abandon** », « **en friche** ».

Bref pour un peu on se croirait dans un no man's land digne de la série apocalyptique The Walking Dead.



Pourtant tous les lots libres commercialisés dans la nouvelle résidence Albini de Maresc ont été vendus en un claquement de doigt.

Idem pour tous les lots de la rue Claude Gruy, située à côté de la salle des fêtes. Il est surprenant de voir que des personnes ont déboursé 130€ en moyenne le mètre carré constructible.

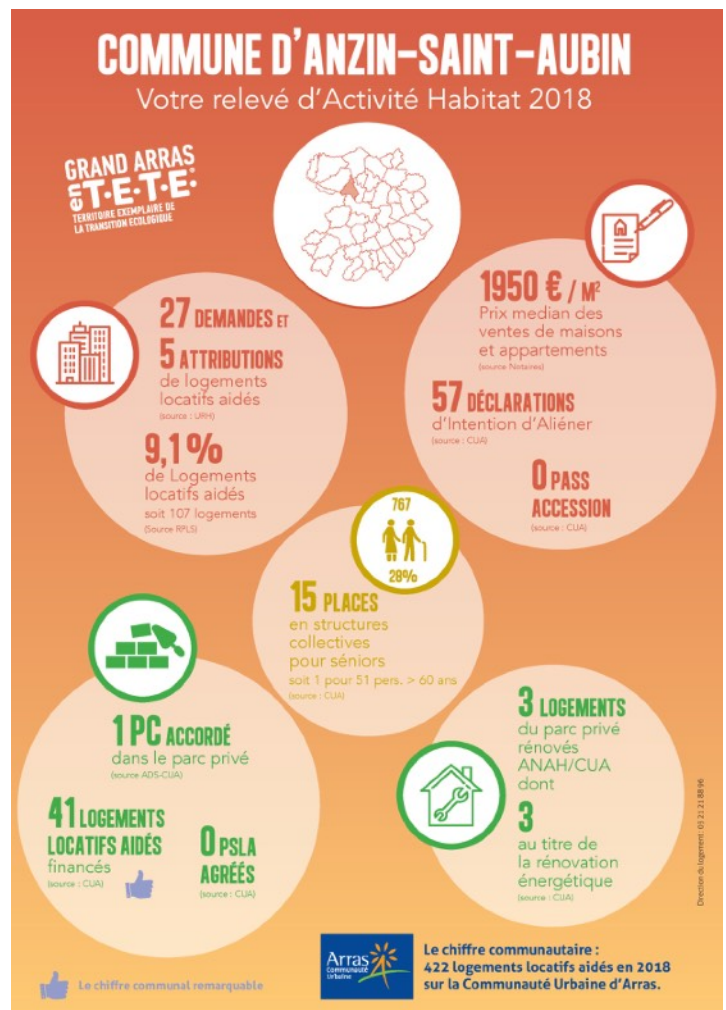
Ce qui est amusant c'est que les nouveaux venus viennent souvent des communes citées par l'opposition. Il est donc étonnant que des personnes quittent des communes « super attractives » pour venir chez nous.

Plutôt que d'écouter les contrevérités de l'opposition, faites l'expérience de venir en mairie et de consulter les autorisations de construire délivrées sur notre commune. Vous verrez que notre commune attire toujours autant et que, cerise sur le gâteau, de nombreux anzinois y font aussi construire leur nouvelle demeure !

La communauté urbaine d'Arras, dans son relevé d'activité habitat 2018 rapporte que **le prix médian des ventes de maisons et d'appartements sur notre commune est de 1950 € le mètre carré !**

Elle annonce également que les places pour seniors sont insuffisantes pour notre commune au regard des 767 seniors qui résident chez nous. Le béguinage actuel ne couvre qu'une demande pour 51 personnes. Le projet de béguinage sur lequel nous nous engageons est donc à la fois légitime et pertinent.

Lors du conseil municipal de décembre 2019 : **l'opposition s'est abstenue sur l'acquisition à la ville d'Arras de la parcelle du site de l'Abbayette.** Sans doute préfère-t-elle qu'on laisse ce site à l'état de friche...



Au cas où l'opposition contesterait les données de la Communauté Urbaine d'Arras au motif que le maire David Hecq y siège en qualité de Vice-Président, nous vous invitons à vous rendre sur le site privé de ventes immobilières « Particulier à Particulier ».

Ce dernier estime quant à lui que le prix moyen au mètre carré pour une maison est de 2152 € le mètre carré.

Nous sommes bien loin de « **la perte du caractère résidentiel d'Anzin-Saint-Aubin** » annoncée par madame El Hamine avec un catastrophisme déplacé.

Prix moyen à Anzin-Saint-Aubin (62223)

Source : site pap.fr

Maison
2.152 / m²

Appartement

-

Prix autour de Anzin-Saint-Aubin (62223)

Ville	Maison	Appartement
Arras (62000)	1.775,50 € / m ²	2.027,96 € / m ²
Dainville (62000)	1.989,73 € / m ²	- / m ²
Angres (62143)	1.694,33 € / m ²	- / m ²
Achicourt (62217)	1.666,65 € / m ²	1.992,20 € / m ²
Avion (62210)	1.478,50 € / m ²	2.046,52 € / m ²
Beaurains (62217)	1.755,89 € / m ²	- / m ²
Saint-Laurent-Blangy (62223)	1.747,19 € / m ²	- / m ²
Sainte-Catherine (62223)	1.976,16 € / m ²	- / m ²
Neuville-Saint-Vaast (62580)	1.714,54 € / m ²	- / m ²
Vimy (62580)	1.494,67 € / m ²	- / m ²

Enfin une étude de deux ans menée à l'échelle du pays, basée sur 182 critères de l'INSEE et du ministère de l'intérieur classés selon huit catégories à coefficients décroissants : 1/ la qualité de vie, 2/ la sécurité, 3/ les transports, 4/ les commerces et services, 5/ la santé, 6/ l'éducation, 7/ les sports et loisirs, 8/ la solidarité donne à notre commune **la troisième position à l'échelon départemental** (dans sa strate de population).



Ainsi depuis le 18 janvier dernier, notre commune est éligible au label national « **Villes et Villages où il fait bon vivre** ».

Inutilement négative voire agressive, madame El Hamine fait visiblement preuve d'un manque flagrant d'objectivité à l'égard de la situation réelle de sa propre commune.

Troisième constat : les 12 pages d'attaques masquent une triste réalité : **madame El Hamine n'a rien fait et ne peut donc s'en prévaloir.**

Pourtant elle a été **élue du groupe majoritaire de 2001 à 2008** (elle annonce dans la Voix du Nord, sur son blog de campagne et dans ses tracts qu'elle a été élue en 2002... mais elle se trompe : en raison d'un trop grand nombre d'élections en 2007, le mandat municipal a été prolongé par l'état d'une année).

Le mandat où elle était aux commandes a donc duré 7 ans : 2001-2008. Elle semble l'avoir oublié !

Et quel est son bilan ?

S'il avait été existant, l'équipe emmenée par David Hecq à l'époque ne l'aurait pas emportée.

Et encore nous sommes gentils car à la réalité **son bilan était catastrophique** : mur du cimetière de l'église avec un trou béant - fuite de la toiture de l'école maternelle - fuite de la toiture de la mairie - préau de l'école élémentaire qui penchait dangereusement - cloche de l'église de Saint Aubin qui menaçait de s'effondrer - toilettes de l'école insalubres - chauffage défaillant à l'église - vestiaires de l'équipe de football dans un modulaire de fortune - services techniques dans un local sans aucune norme d'hygiène et de sécurité élémentaire, etc.



Tous ces travaux nous les avons faits ! Ce qui est amusant c'est qu'aujourd'hui elle note que les modulaires de l'école sont à remplacer. Ce qu'elle oublie de vous dire, c'est que **ces préfabriqués ont été installés quand elle était au pouvoir** !

N'est-ce pas à l'époque qu'il aurait fallu faire preuve d'un minimum d'anticipation ?

Ce qu'elle oublie de dire c'est que les effectifs de l'école sont en baisse (80 enfants en maternelle et 160 en élémentaire cette année) et que nous avons vécu la fermeture d'une classe en 2018. Cette année nous avons échappé à la fermeture d'une classe en maternelle grâce à un travail important réalisé sur l'inclusion d'enfants atteints d'un handicap. Un travail de longue haleine menée avec l'éducation nationale, l'IEM Pierre Cazin et les enseignantes qui visiblement a échappé à la vigilance de madame El Hamine.

Alors elle pourrait dire pour se défendre : « ***oui mais bon vous savez, je n'étais pas maire, ni même adjointe à l'époque, je ne pouvais pas faire grand chose...*** »

Cette excuse n'est pas recevable car nous travaillons en équipe et les propositions de ce collectif sont certes portées en public par le maire et ses adjoints mais sont avant tout le résultat d'un **travail en commun où chacun apporte sa contribution**.

Au cours de la dernière mandature, bon nombre de conseillers municipaux ont pris des initiatives soutenues par le reste de l'équipe :

Solange Viégas a proposé au conseil un marché des créateurs qui a ensuite été porté par le comité des fêtes. Aujourd'hui c'est devenu un marché très apprécié par un grand nombre d'Anzinois mais aussi de personnes extérieures.

Cathy Coupey a organisé à la médiathèque une initiation à l'utilisation des smartphones et autres tablettes. Elle n'a pas attendu que le maire la prenne par la main pour lui dire de le faire. Cette action a été soutenue par l'équipe.

Dominique Bourdon a proposé à la municipalité d'organiser un festival de l'arbre avec des ateliers de sensibilisation à l'environnement, des plantations d'arbres, des interactions avec les écoles, etc. Une fois encore l'équipe s'est mobilisée pour l'accompagner dans son initiative.

Patrick Roffiaen a demandé à faire une analyse des données fiscales de la commune. Le conseil municipal lui a donné son feu vert. Il s'est penché sur les chiffres des taxes foncières et le maire a demandé un dégrèvement aux services fiscaux. Son intervention nous a permis d'économiser pas loin de 15 000 €. Grâce à lui chaque année, cette somme n'est plus imputée à la commune.

Patrick Bizeray a proposé à l'équipe municipale une méthodologie de travail pour nos investissements. Chaque conseiller municipal, qu'il soit du groupe majoritaire ou du groupe d'opposition, peut établir « une fiche projet ». Cette fiche projet est ensuite étudiée en commission des finances et nous votons pour prioriser ces demandes de projets.

A ce titre, **pensez-vous que le groupe d'opposition a soumis la moindre fiche projet ?**

Nous vous donnons la réponse : non ! L'opposition préférerait « observer » plutôt que de proposer.

Avec cette liste non exhaustive des actions menées par des conseillers municipaux vous comprendrez que nous n'avons jamais entravé les initiatives émanant des uns et des autres. Quand madame El Hamine déclare que « **le maire décide de tout avec un petit groupe** », elle fait insulte à l'engagement des conseillers municipaux qui se sont mobilisés pour leur commune.

Mieux encore, quand des idées émergeaient de la société civile et qu'elles étaient pertinentes, nous les avons étudiées et réalisées. Quand les membres du Conseil Municipal Jeunes nous ont demandé des bancs et des mini-buts pour la cour de l'école, nous avons fait en sorte que cela se réalise.

Quand les pêcheurs de l'étang communal nous ont demandé de curer l'étang communal car rien n'avait été fait à l'époque où madame El Hamine siégeait au conseil, nous avons fait le nécessaire.

La critique est donc facile mais l'engagement l'est beaucoup moins...

Quand nous avons besoin de membres du conseil municipal pour assurer une permanence à l'église de Saint Aubin dans le cadre national des journées du patrimoine (16 septembre 2018), où étaient les quatre membres de l'opposition ?

Ils n'étaient pas présents !

Idem pour de nombreuses expositions à la médiathèque (par exemple Divers Poèmes le 20 octobre 2018), les plantations à l'étang communal (24 novembre 2018), la réunion du Sivom Brunehaut du 26 novembre 2018 pour faire le bilan des centres de loisirs, le Noël des écoles du 21 décembre 2018.

On va s'arrêter à l'année 2018 car la liste serait trop longue. Malheureusement elle touche aussi la vie associative. Leurs absences aux manifestations communales sont abyssales. C'est peut-être pour ça qu'ils trouvent qu'Anzin-Saint-Aubin s'est endormie, tout simplement parce qu'ils ne s'intéressent pas vraiment à la vie de leur commune.

De même madame El Hamine évoque le départ de Karine Arguillère. A l'époque, l'opposition critiquait ce départ, tout comme elle critiquait la médiathèque, les ateliers d'écriture, le concours de nouvelles. Nous leur avons proposé de la remplacer pour relire et corriger le bulletin municipal. **Aucun d'entre eux n'a voulu faire ce travail.**

A ce jour, bien qu'elle ne soit plus adjointe et ne demeure plus dans la commune, Karine Arguillère continue de relire et de réécrire notre bulletin communal à chaque numéro, avec bien sûr d'autres conseillers municipaux.

Pour nous, c'est ça le sens de l'engagement et de l'attachement à sa commune.



Quatrième constat : madame El Hamine a une mémoire sélective.

En effet, les nombreux points qu'elle aborde dans son document ont été traités dans les commissions ad hoc. Prenons par exemple la réduction du stationnement de la place Jehan Bodel.



Lorsque cette place a été pensée, ils n'ont rien trouvé de mieux que de poser les pavés sur du sable !

Résultat : avec le poids des véhicules, les auto-bloquants se sont affaissés et plusieurs personnes sont tombées. La commission travaux a donc décidé de donner plus d'espace aux piétons et d'y mettre également des bancs et des plantations.

Il est donc surprenant que madame El Hamine oublie ce genre de détails, évoqués dans une commission où elle siégeait avec ses colistiers. Qui plus est, il est tout aussi étonnant qu'elle plaide pour plus de véhicules alors qu'elle se drape dans une vertueuse écologie dont nous avons tous compris qu'elle est dictée par un opportunisme électoral.

Pour faire simple : tous les sujets qu'elle souligne ont été traités en commissions, en conseil municipal ou encore évoqués lors des cérémonies des vœux à la population : préau, étang, site de l'Abbayette, mur du Château-Mairie.

Quant à la fiscalité, où sont ses propositions en commission finances ou en conseil municipal ?

Nulle part, on la sentait même gênée quand ses colistiers voulait supprimer des emplois communaux, baisser les subventions aux associations, augmenter les tarifs de cantine, de centre de loisirs et de garderie ou supprimer des services au public. De notre côté nous avons assumé le réajustement fiscal car comme le souligne justement madame El Hamine dans son document : les dotations ont fortement chuté et les charges augmentaient mécaniquement (l'électricité, l'eau, les combustibles, les charges de personnel n'ont pas baissé). Plutôt que de regarder sans agir la baisse de notre autofinancement, nous avons réagi pour que notre commune puisse encore se développer et investir pour le bien commun.

Cinquième constat : madame El Hamine et son équipe ont distillé un climat délétère dans la commune.

Au début du mandat, nous avons tendu la main : le groupe d'opposition était invité à partager la réunion préparatoire du conseil municipal.

Ils ont préféré boycotter cette réunion et ont lancé avec leurs partisans une campagne de dénigrement du maire et de son équipe :

- Dépôt de plainte contre le maire, suivi d'une ribambelle de procédures judiciaires, toutes perdues.
- Tracts agressifs diffusés toutes boîtes
- Interventions sans retenues en conseil municipal
- Critiques de la vie associative : « *le club des aînés n'a qu'à faire lui-même ses gâteaux* » - « *les cours de langues étrangères sont inutiles, les Anzinois ont les moyens de se payer des professeurs particuliers* » - « *les manifestations n'attirent pas assez d'Anzinois* » (sur ce dernier point, ils se contredisent eux-mêmes en reconnaissant que nous sommes finalement attractifs s'il y a plus d'extérieurs que d'Anzinois)

- Diffusion publique de la fiche de paye d'une employée communale sans même la rendre anonyme. Fiche de paye subtilisée illégalement, cela va de soi, via un conseiller municipal qui avait la charge de réaliser un audit du personnel communal. **Où est le respect de la vie privée ?** Quid du secret professionnel ? Épier les données personnelles des Anzinois, est-ce son programme ?

C'est malheureusement cela le vrai bilan de madame El Hamine : distiller un climat malsain dans la commune, semer le doute dans l'esprit des gens et les opposer.

Madame El Hamine est une adepte du « *faites ce que je dis, pas ce que je fais* »

En conclusion nous n'allons pas abattre des arbres pour répondre à madame El Hamine. Après tout nous sommes à une époque où l'on peut se passer de gaspiller du papier pour répondre à une propagande truffée de contrevérités.

Nous avons bien compris qu'elle jouait la carte de la désinformation afin de nous emmener dans une polémique qui ne sera pas constructive pour notre commune. Nous vous communiquerons prochainement notre bilan et comme vous le constaterez, celui-ci démontrera la réalité de notre commune, belle et attractive, solidaire et ouverte et surtout, tournée vers l'avenir.

N'hésitez pas à partager cette page auprès de vos amis. Si besoin une version pdf est disponible plus bas.

Et si vous connaissez des personnes qui ne disposent pas d'un accès internet et qui seraient intéressées pour recevoir une copie papier, contactez-nous via le formulaire de contact ou directement auprès de notre maire : davidhecq@free.fr ou sur son portable : 06.50.41.00.49.

L'équipe « Anzin-Saint-Aubin, une volonté commune »